



- Aux Chefs d'établissement de l'enseignement
~~secondaire~~ secondaire ordinaire organisé par la Communauté

26248

Pour information :

- A la FAPEO ;
- Aux membres du service d'inspection ;
- Aux organisations syndicales du personnel enseignant.

Objet : Organisation de l'examen de français au 3e degré de l'enseignement secondaire ordinaire général et technique de transition.

Faisant droit à la demande des inspecteurs concernés, j'ai décidé d'autoriser dès à présent la programmation d'un examen de français d'une durée de 4 heures au 3e degré de l'enseignement secondaire ordinaire général et technique de transition.



Pierre Hazette
Ministre de l'Enseignement secondaire
& de l'Enseignement spécial